

Rapport annuel 2017 sur l'application du Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité

Déposé à la Régie de l'énergie

Juin 2018

**Rapport annuel de 2017 sur l'application du
*Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité du Québec***

Le 29 juin 2018

Le *Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité du Québec* (le « *Code de conduite* ») adopté par la Régie de l'énergie (la « Régie ») prévoit à son article 5.4 qu'un rapport annuel sur l'application du *Code de conduite* effectué auprès du président d'Hydro-Québec TransÉnergie doit être déposé auprès de la Régie et publié sur le site Internet du Coordonnateur de la fiabilité. Conformément à la décision D-2017-033 rendue par la Régie le 22 mars 2017, ce rapport annuel est signé par le directeur principal — Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau. Une attestation de conformité produite par le contrôleur à la suite d'une vérification interne de son application au sein des directions visées d'Hydro-Québec TransÉnergie accompagne ce rapport.

Application du *Code de conduite du coordonnateur de la fiabilité du Québec* en 2017

Le directeur principal — Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau, en sa qualité de responsable de l'application du *Code de conduite* a également la responsabilité du suivi de la réalisation des pistes d'amélioration relevées dans le cadre de la vérification du contrôleur.

La gestion a soutenu tout au cours de l'année les employés de la direction principale — Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau ainsi que les autres unités visées d'Hydro-Québec relativement à l'interprétation et à l'application du *Code de conduite*.

Au cours de l'année 2017, la direction principale n'a apporté aucune modification au site du Coordonnateur de la fiabilité concernant le *Code de conduite*.

L'annexe A illustre les organigrammes de la division Hydro-Québec TransÉnergie, de la vice-présidence - Ressources humaines et de la vice-présidence - Technologies de l'information et des communications d'Hydro-Québec et identifie les unités dont le personnel est assujéti au *Code de conduite*. L'annexe B présente la liste des unités réalisant des tâches reliées au rôle de Coordonnateur de la fiabilité.

Dans l'attestation de conformité ci-jointe, le contrôleur d'Hydro-Québec TransÉnergie certifie que le *Code de conduite* a été appliqué de façon satisfaisante en 2017.

Conclusion

À titre de directeur principal Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau, je suis responsable de produire le présent rapport et d'en assurer le suivi. En 2017 le *Code de conduite* a été appliqué de façon conforme, aucune dérogation ni aucune plainte ou cas problématique n'ont été portés à l'attention du directeur principal.

A blue ink signature of Patrick Truong, consisting of a stylized 'P' and 'T' followed by a long horizontal stroke.

Patrick Truong
Directeur principal
Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau



Application du Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité pour l'année 2017

Attestation de conformité Au président d'Hydro-Québec TransÉnergie,

La responsabilité de l'application des règles énoncées dans le Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité incombe au directeur Contrôle des mouvements d'énergie qui vous soumettra un rapport annuel. Selon l'article 5.4 du Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité, ma responsabilité consiste à attester de la conformité de l'application desdites règles.

Mon travail a été effectué de façon à fournir l'assurance raisonnable que les règles du Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité sont appliquées. Les procédures mises en œuvre ont permis de recueillir des éléments probants appropriés pour réaliser la présente attestation.

Compte tenu de ce qui précède, j'atteste que le Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité a été appliqué de façon satisfaisante en 2017.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Barbara Lagacé', with a long horizontal flourish extending to the right.

Barbara Lagacé
Contrôleur d'Hydro-Québec TransÉnergie par interim

Le 22 juin 2018

Date	29 juin 2018	No	
		(Code de classement)	
Destinataire	Marc Boucher Président HQ TransÉnergie	Expéditeur	Patrick Truong Directeur principal Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau

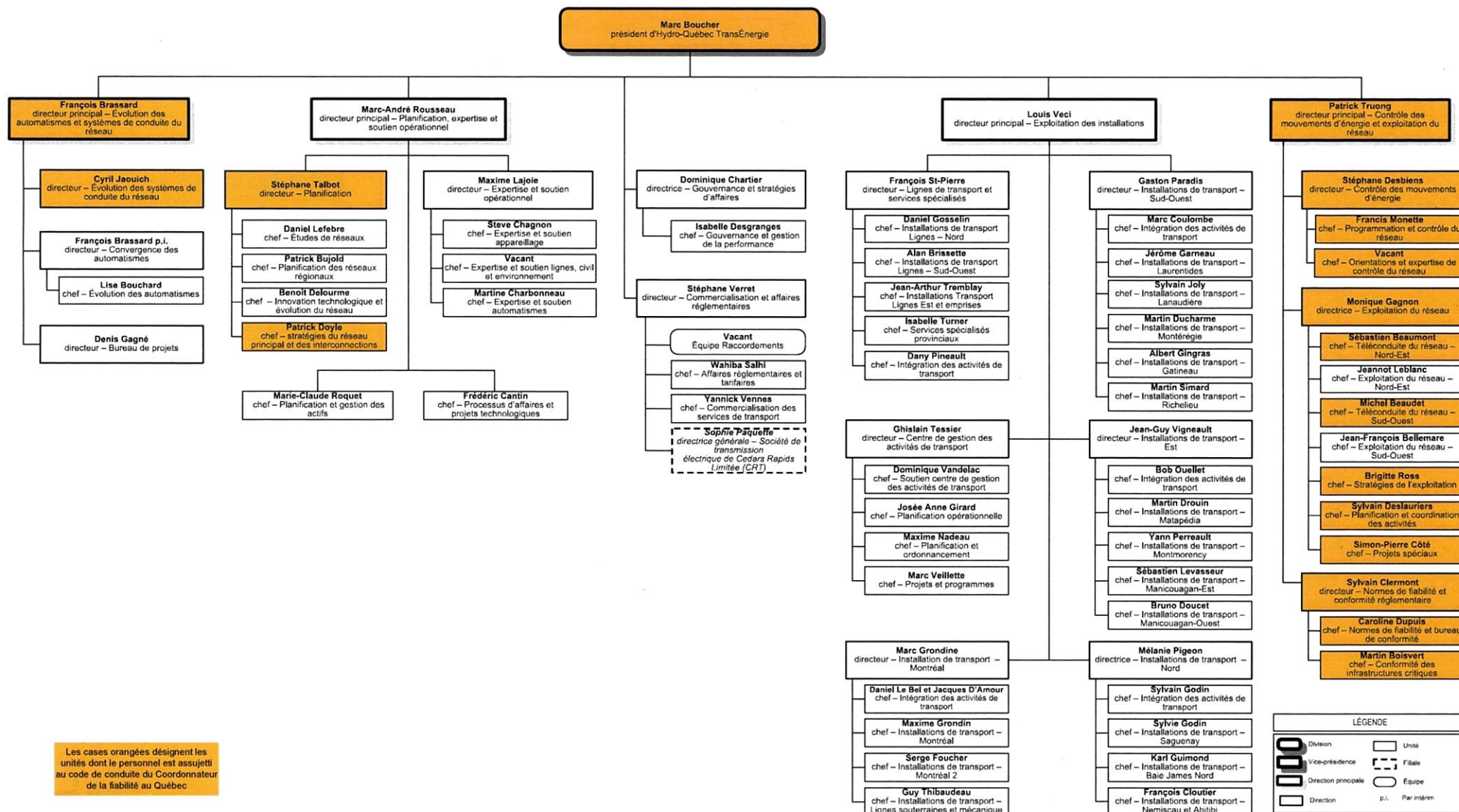
Objet **Rapport annuel 2017 sur l'application du Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité du Québec (le « Code de conduite »)**

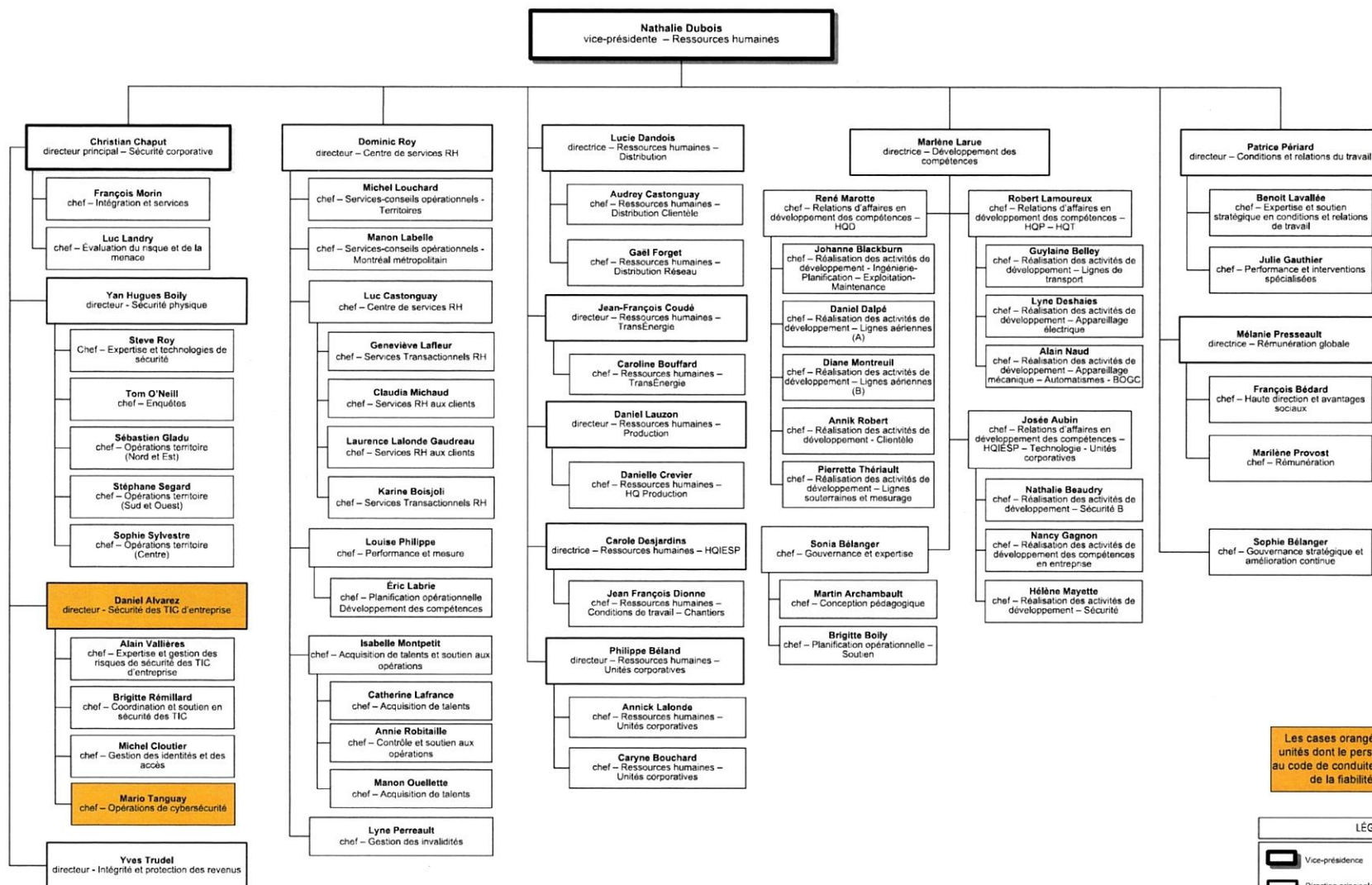
Tel que prévu à l'article 5.4 du Code de conduite, vous trouverez ci-joint le rapport 2017 sur l'application du Code de conduite accompagné de l'attestation de conformité signée par le contrôleur de HQT.

Ce rapport sera déposé à la Régie de l'énergie et affiché sur le site du Coordonnateur de la fiabilité au courant des prochains jours.


Patrick Truong
Directeur principal - Contrôle des mouvements d'énergie
et exploitation du réseau

c.c. Caroline Dupuis, directrice p.i – Normes de fiabilité et conformité réglementaire





ANNEXE A

Johanne Duhaime
vice-présidente – Technologies de l'information et des communications

Alain Pinsonneault
chef – Évolution et projets transversaux

Jean-François Morin
directeur principal – Solutions TIC

Robert Boulé
directeur principal – mandat GRÉA et MSCR

Daniel St-Pierre
directeur principal – Exploitation des TIC

Claude Jasmin
directeur principal – Télécommunication

Vacant
directeur – Solutions infrastructures et services d'entreprise TIC

Nadia Aktouf
chef – Programme et centre de compétences services TIC (Télécommunications, architecture, planification et conception)

Judith Bourgeois
chef – Centre de compétences technologie II (MEP, infrastructures, environnement applicatifs et sécurité)

Daniel Cyr
chef – Programmes II (Outils d'exploitation TIC, services techniques pour OT et évolution des services de sécurité)

Abdul-Hakim Samné
chef – Programme II (Centre de traitement OPT/ICT)

Steve Doyon
chef – Centre de compétences Technologie II (Architecture de solutions et centre de compétences transversales)

Jacques A. Landry
chef – Centre de compétences Technologie II (Gestion de projets)

Édith Lemire
chef – Programme II (Stratégie et performance en solutions TIC)

Vacant
chef – Solutions – Technologies opérationnelles

Josée Monfette
directrice – Solutions applications et systèmes d'innovation TIC

Johanne Brunelle
chef – Programme II (Intelligence d'affaires)

Annie Rousseau
chef – Programme II (Solutions novatrices)

Louise Fournier
chef – Programme II (Optimisation des systèmes)

Thi Tuyet Van Huynh
chef – Centre de compétences Technologie II (Projets)

Mireille Elkeslasy
chef – Programme II (Programme solutions corporatives)

Chantal Gervais
chef – Programme II (Programme solutions SALC)

Louis Plotte
directeur – Exploitation des infrastructures et applications TIC

Christian Descôteaux
chef – Centre compétences Technologie II (Gestion des opérations)

Yves Gagné
chef – Centre compétences Technologie II (Planification, transition et conformité des services TIC)

Sonia Quiliet
chef – Centre compétences Technologie II (Exploitation infrastructure et soutien technique)

Luc Tétraault
chef – Centre de compétences Technologie II (Exploitation solutions applicatives 1)

Jocelyn Rondeau
chef – Centre de compétences Technologie II (Exploitation solutions applicatives 2)

Guy Pharand
directeur – Centre de services et exploitation TIC

Jean Lavallée
chef – Centre compétences Technologie II (Centre d'assistance TIC)

Patrice Munger p.i.
chef – Exploitation du réseau de services et services de proximité TI

Chantal Henrie
chef – Centre compétences Technologie II (Exploitation des postes et gestion des requêtes)

Marc Lancôt
chef – Centre de compétences Technologie I (Planification et Transition)

Robin Dubé
directeur – Maintenance TIC

Bernard Delisle
chef – Territoire TIC – Est

Jocelyn Ducharme
chef – Territoire TIC – Sud-Centre

Mario Graveline
chef – Stratégie de maintenance TIC

Alain Trudel
chef – Territoire TIC – Nord-Ouest

Vacant
directeur – Architecture, planification et processus opérationnels

Marie-Hélène Bergeron
chef – Projets de télécommunications

Yvon Deshaies
chef – Projets de télécommunications

Vacant
chef – Architecture du réseau de télécommunications

André Dénommé p.i.
directeur – Solutions et conduite du réseau de télécommunications

Guy Arbour
chef – Gestion de chantiers et construction – télécommunications

Éric Hamel p.i.
chef – Exploitation, expertise et conduite du réseau de télécommunications

Germain Bergeron
chef – Architecture, planification et conception des télécommunications

Vianney Boisrond
chef – Administration de projets de télécommunications

Jean-Guy Deschênes p.i.
chef – Évolution et stratégies opérationnelles de télécommunications

Jean-Guy Deschênes
chef – Mandats stratégiques de télécommunications

Jean-Pierre Bourbonnais
directeur principal – Gouvernance des TIC et relations d'affaires

Sylvie Bergeron
directrice – Relations d'affaires TIC HQD

Sorin Sterescu
chef – Relations d'affaires TIC HQD

Guy Labelle
directeur – Relations d'affaires TIC – HQT et HQIESP

Vacant
chef – Relations d'affaires TIC HQT

Mario Turcotte
chef – Relations d'affaires TIC HQIESP

Christine Laberge
chef – Planification TIC

Benoît Labrecque
directeur – Relations d'affaires TIC – HQT et unités corporatives

Luc Taillen
chef – Relations d'affaires TIC – Unités corporatives

Yohan Larochelle
directeur – Performance TIC et gestion de risques

Paula Achcar Moukarzel
chef – Gestion des contrats TIC

Laila Bouali
chef – Amélioration continue TIC

Luc Rochette
chef – Architecture d'entreprise et gouvernance des données

Les cases orangées désignent les unités dont le personnel est assujéti au code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité au Québec

LÉGENDE			
	Vice-présidence		Direction
	Direction principale		Unité
			p.i. Par intérim

ANNEXE B

Liste des unités réalisant des tâches reliées au rôle du Coordonnateur de la fiabilité

Le tableau 1 suivant fournit la liste des unités et leur direction d'appartenance réalisant des tâches reliées au rôle du Coordonnateur de la fiabilité, que ce soit sur une base continue, ponctuelle, exceptionnelle ou en cas d'urgence, suivant les organigrammes d'Hydro-Québec de l'annexe A du présent rapport annuel.

Tableau 1

Unités réalisant des tâches reliées au rôle du Coordonnateur de la fiabilité

TransÉnergie						
Unités	Unités intermédiaires	Direction	Continue	Ponctuelle	Exceptionnelle	Cas d'urgence
Évolution des systèmes de conduite du réseau	Évolution des systèmes de conduite du réseau	Évolution des automatismes et systèmes de conduite du réseau		X		
- Normes de fiabilité et encadrements de contrôle du réseau - Bureau de conformité	Normes de fiabilité et bureau de conformité	Normes de fiabilité et conformité réglementaire	X			
- Mise en conformité - Maintien de la conformité	Conformité des infrastructures critiques	Normes de fiabilité et conformité réglementaire	X			
- Centre de contrôle du réseau - Programmation et statistiques de contrôle du réseau	Programmation et contrôle du réseau	Contrôle des mouvements d'énergie	X			
- Prévisions de contrôle du réseau - Expertise de contrôle du réseau	Orientation et expertise de contrôle du réseau	Contrôle des mouvements d'énergie	X			

ANNEXE B

Unités	Unités intermédiaires	Direction	Continue	Ponctuelle	Exceptionnelle	Cas d'urgence
Stratégie du réseau principal et des interconnexions	Planification et stratégies du réseau principal	Planification	X			
- CT – Rouyn-Noranda ¹ - CT – Chicoutimi ¹ - CT – Québec ¹ - CT – Baie-Comeau ¹	Téléconduite du réseau – Nord-Est	Exploitation du réseau			X	X
- CT – St-Jérôme ¹ - CT – Montréal ¹ - CT – Trois-Rivières ¹	Téléconduite du réseau – Sud-Ouest	Exploitation du réseau			X	X
- Planification des retraits Nord-Est - Planification des retraits Sud-Ouest - Développement et diffusion	Planification et coordination des activités	Exploitation du réseau	X			
Stratégies de l'exploitation	Stratégies de l'exploitation	Exploitation du réseau	X			

Note 1 : Seuls les gestionnaires et les répartiteurs des ces unités sont assujettis au Code de conduite du Coordonnateur.

Vice-présidence – Ressources humaines						
Unités	Unités intermédiaires	Direction	Continue	Ponctuelle	Exceptionnelle	Cas d'urgence
Opérations de cybersécurité	Sécurité des TIC d'entreprise	Sécurité corporative	X			

ANNEXE B

Vice-présidence – Technologies de l'information et des communications						
Unités	Unités intermédiaires	Direction	Continue	Ponctuelle	Exceptionnelle	Cas d'urgence
• Centre compétences Technologie II – Gestion des opérations • Centre compétences Technologie II – Planification, transition et conformité des services TIC • Centre compétences Technologie II – Exploitation infrastructure et soutien technique • Centre compétences Technologie II – Exploitation solutions applicatives 2	Exploitation des infrastructures et applications TIC	Technologies de l'information et des communications	X			